

Les couverts seront notés sur 20 points, sur les moyens agronomiques et les résultats obtenus + deux points bonus.

Les critères sont détaillés ci-après.

MOYENS AGRONOMIQUES / 5 points

Dates d'implantation	/ 1 pts	Après le 01/11	Du 15/10 au 31/10	Avant le 15/10
		0 pt	0.5 pt	1 pt
Destruction mécanique	/ 2 pts	Chimique	Mixte	Mécanique
		-1 pt	0 pt	2 pts
Nombre d'espèces	/ 2 pts	1 espèce	2 ou 3 espèces	4 espèces ou +
		0 pt	1 pt	2 pts

RESULTATS / 15 points

Résultat connu via la méthode MERCI, la semaine précédant la destruction.

BIOMASSE AERIENNE / 10 points

Le score obtenu correspond à la biomasse produite.

Ex : 8 TMS / Ha = 8 pts.

Mais si utilisation de fertilisant :

- Fertilisant minéral = **interdit**
- Fertilisant organique = coefficient 0,8
- Aucun = coefficient 1

Ainsi la note finale = BIOMASSE AERIENNE x COEFFICIENT

Le score final est le résultat de la biomasse aérienne produite fois le coefficient.

Ex : 8 TMS / HA x 0,8 = 6,4 Pts

AZOTE PIEGÉ / 2 points

Le score obtenu correspond à l'azote piégé total, divisé par 100.

Ex : 130 kg / Ha = 1.3 pts.

AZOTE RESTITUÉ / 3 points

Le score obtenu correspond à la quantité d'azote disponible pour la culture suivante, divisé par 50.

Ex : 70 kg / Ha = 1.4 pts.

BONUS

- Présence d'espèces d'intérêt pour la biodiversité (au moins 2 parmi la liste) → **1 point bonus**
- Semis et/ou destruction réalisé avec du matériel en CUMA → **1 point bonus**